

ECONEWS

Service de gestion économique
Olivier Vlieghe - Laurence Mertens



Mars
2021

Bulletin du service Gestion
économique - Codiec Bxl-Bw

✓ Tâches de la
période

Taxe patrimoine
pour le 31 mars au bureau
des droits de succession

Publication des comptes
à la BNB
après leur approbation par
l'assemblée générale

Préparation du budget 2021

Décompte final
à introduire pour le 31
mars 2021

Actualité



Rénovation des bâtiments scolaires : mobilisation pour une répartition plus équitable

Comme vous le savez peut-être déjà, le SEGEC encourage actuellement tous les acteurs du réseau de l'enseignement libre catholique à se mobiliser dans le cadre de la répartition (totalement) inéquitable des moyens provenant du plan de relance européen : à savoir 176 millions d'euros pour le réseau WBE qui scolarise 15% des élèves, 69 millions pour les écoles communales et provinciales qui en accueillent 35% et enfin 56 millions pour les écoles du libre qui scolarisent un élève sur deux...

[Un courrier type](#) a été préparé afin que chaque établissement puisse interpeller les mandataires politiques de leur région sur cette décision particulièrement préjudiciable pour les établissements de l'enseignement subventionné et en particulier, de l'enseignement catholique.

Vous trouverez ici une [vidéo explicative](#) et toutes les infos nécessaires pour [l'envoi de ce courrier sur l'extranet du SEGEC](#).

Informations



Enquête de la FWB concernant les bâtiments scolaires

Fin février, votre PO a reçu un mail l'invitant à répondre à une étude de la FWB visant à objectiver les besoins en matière d'infrastructures scolaires. Nous attirons votre attention sur le fait que cette enquête a été communiquée via leur adresse mail administrative fournie par la Communauté française (poxxxxx@adm.cfwb.be). [Voici la circulaire](#) expliquant l'utilisation de cette adresse mail si nécessaire. Si l'accès à cette adresse mail devait poser problème, le PO peut directement s'adresser à l'AGE (update@enseignement.be) ou au support ETNIC (support@etnic.be - 02/800.10.10).

Le lien de cette enquête pouvant être transféré à d'autres personnes, vous serez peut-être amené à y répondre également. Bien que le SEGEC ne soit pas l'initiative de cette enquête, il a participé à sa création et nous encourageons nos écoles à y répondre. Vous trouverez ici les [recommandations du SEGEC](#) à ce sujet.

Si vous êtes membres de l'ASBL CRAIE, n'hésitez pas à vous adresser à eux, ils pourront certainement vous aider.

Conseil : il est possible d'imprimer le formulaire en PDF. Vous pourrez ainsi le remplir et le conserver, cela pourrait toujours vous servir.



Contrôle gratuit

L'administration a informé le SeGEC que des contrôles du respect de [la circulaire "gratuité"](#) auront bientôt lieu. Nous vous invitons donc à vérifier la conformité de vos factures à venir à cette circulaire.



Utilisation des subventions du conseiller en prévention

Le décret concernant l'utilisation des subventions des conseillers en prévention ne prévoyait pas explicitement de délai d'utilisation. Il y a actuellement un conflit d'interprétation à ce sujet entre le SeGEC, qui estime, qu'en l'absence d'indication explicite, ces subventions pourraient être reportées; et l'administration, qui justifie que l'utilisation est implicitement limitée à un an.

En attendant une décision officielle, nous vous conseillons de les dépenser dans l'année.

Nous vous informons toute fois que, concernant l'année 2019-2020, l'administration a indiqué qu'elle appliquerait une certaine tolérance.



Site internet du SeGEC

Comme vous le savez, le SeGEC a un tout nouveau site internet et il a l'intention de développer bientôt une nouvelle partie spécifique destiné aux économistes.



Configuration comptable type conseillée

En accord avec le SEGEC, nous conseillons l'utilisation de ComptEco comme logiciel comptable et une configuration comptable type :

- Plus de séparation entre 01 et 07 -> création d'un seul dossier.
- Existence de deux facturiers achats : subventions et hors subventions
- 1 compte bancaire subventions
- 1 compte bancaire hors subventions
- 1 compte bancaire facturation aux parents
- Facturation via Proéco
- Encodage des financiers dans ComptEco (possibilité de CODA)

Pourquoi privilégier ComptEco et pas un autre logiciel (BOB ou autres) ?

- ComptEco est spécialement conçu pour les établissements scolaires et offre des options largement suffisantes pour la majorité de nos écoles.
- En cas de difficultés, nous pourrions plus facilement intervenir sur un logiciel que nous maîtrisons.
- Il possède un module intégré concernant les décomptes finaux.
- Nous en maîtrisons le développement.

D'autres configurations sont bien sûr toujours possibles si elles sont nécessaires aux spécificités de votre établissement.



Centrale de marché : recevez-vous bien toutes les informations ?

La centrale de marché envoie régulièrement des informations concernant les nouveaux marchés disponibles, les procédures de commandes, etc.

Assurez-vous de bien recevoir ces informations qui pourraient vous être très utiles. Si vous ne les recevez pas, faites-en la demande auprès de votre PO : c'est lui qui doit vous donner les accès nécessaires.



Les groupes économes

Les groupes d'économes qui se sont développés dans notre diocèse servent actuellement d'exemple aux autres diocèses. C'est une initiative largement encouragée par le CoDiEC et le SeGEC. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous soyons présents lors de vos réunions ou si vous désirez des informations sur l'un ou l'autre sujet.

Une réunion avec un représentant de chaque groupe de notre diocèse est prévue en juin afin d'envisager une rencontre commune entre tous les groupes après la rentrée 2021.

/!\ Nous rappelons aux PO et aux directions qu'il est important de nous signaler l'entrée en fonction d'un nouvel économe afin que nous puissions, si nécessaire, l'accompagner dans cette nouvelle fonction.

Formation des économes

Nous vous informons que la CECAFOC à l'intention de mettre sur pied une formation de deux jours afin de fournir aux nouveaux économes un "kit de survie" en cours d'année avant leur formation obligatoire. Elle aura lieu en principe deux fois par an.



Le saviez-vous ?

Dans ComptEco, la touche F9 vous permet de retrouver l'historique des années précédentes pour un fournisseur, client ou étudiant sans devoir changer l'année de votre ComptEco.



Contact

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions relatives aux finances, à la gestion et au patrimoine.

olivier.vlieghe@segec.be

02/674 20 92

laurence.mertens@segec.be

02/674 20 93

Concernant les bâtiments, vous pouvez prendre contact avec M. Laurent De Meyer au CoDiEC Bruxelles-Brabant wallon et avec le SIEC au SeGEC.

laurent.demeyer@segec.be

02/663.06.66

0476/33.88.63



Abonnez-vous au bulletin d'informations du SeGEC via ce lien

N'hésitez pas à visiter le site des économes de Bruxelles Nord : ECONOBRU